

---

## ACTIVITÉS PARLEMENTAIRES INTERNATIONALES

---

### CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS D'ASSEMBLÉES PARLEMENTAIRES EUROPÉENNES

(Rome 26-27 septembre 1975.)

Sur l'initiative du Président Edgar Faure, une Conférence avait réuni le 7 janvier 1975 à l'Assemblée Nationale les Présidents des Assemblées parlementaires des pays membres des Communautés européennes ainsi que les Présidents de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée parlementaire des Communautés européennes.

La Conférence des Présidents des Assemblées parlementaires vient de se réunir à nouveau à Rome les 26 et 27 septembre 1975 au Palais Montecitorio sur l'initiative et sous la présidence de M. Pertini, Président de la Chambre des Députés italienne, et de M. Spagnolli, Président du Sénat italien. On trouvera ci-dessous la liste des participants.

Les travaux de la Conférence ont porté sur les mécanismes et les modalités de contribution à la prise de conscience européenne et à la construction communautaire par les Assemblées parlementaires nationales ainsi que sur les relations entre les Assemblées du Conseil de l'Europe et des Communautés européennes d'une part, et les Parlements nationaux et les citoyens des pays membres d'autre part (1).

A l'issue des travaux, le communiqué final suivant a été adopté :

Les Présidents des Assemblées parlementaires :

- de la République fédérale d'Allemagne ;
- du Royaume de Belgique ;
- du Royaume du Danemark ;
- de la République française ;
- du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, représentés ;
- d'Irlande ;
- du Grand-Duché du Luxembourg ;
- du Royaume des Pays-Bas ;

---

(1) Tous les documents relatifs à la Conférence peuvent être consultés au Service de la Documentation étrangère de l'Assemblée Nationale.

ainsi que :

- le Président du Parlement européen et le Président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe ;
- le Président du Conseil national d'Autriche ;
- le Président du Parlement suédois ;
- le Président du Conseil national suisse,

se sont réunis à Rome, les 26 et 27 septembre 1975, sur l'invitation et sous la présidence de M. Pertini, Président de la Chambre des Députés italienne et de M. Spagnolli, Président du Sénat italien.

1° Le représentant suédois n'a pas pris part à la rédaction du communiqué.

2° Conformément à la décision prise à la Conférence qui avait eu lieu à Paris, le 7 janvier 1975, un rapport général a été présenté par le Professeur Leopold Elia, professeur de droit à l'Université de Rome, sur le thème de l'apport des Assemblées parlementaires nationales à la prise de conscience européenne et à la construction communautaire. Ce rapport a été présenté sous forme d'une synthèse des rapports envoyés par les Présidents des Assemblées parlementaires nationales.

3° Le Président du Parlement européen, M. Spénale, a présenté son rapport sur les relations entre ce Parlement et les Parlements nationaux ; le Président de la Commission des questions politiques de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, M. Vedovato, a présenté, au nom de cette Assemblée, son rapport sur les relations de celle-ci avec les Parlements nationaux et les citoyens des Etats membres.

4° Les participants à la Conférence, tout en reconnaissant les limitations qui peuvent leur être imposées par la nature de leurs fonctions, ont souligné l'importance qu'ils attachent à la périodicité régulière de leurs réunions. Cette importance relève de deux séries de considérations essentielles. La première concerne les problèmes propres aux Etats membres de la Communauté européenne et les rapports de leurs Parlements avec celui de la Communauté. La seconde a trait aux problèmes généraux de la démocratie parlementaire à l'époque contemporaine. Les participants sont d'avis que leurs travaux recevraient la plus grande efficacité si les réunions futures étaient organisées dans les conditions suivantes :

- a) la fréquence des réunions devrait être, en principe, d'une par an ;
- b) les points de l'ordre du jour de chaque réunion seraient fixés au cours de la réunion précédente avec la plus grande précision possible et, par la suite, mis au point sous la responsabilité du Président du pays d'accueil de la réunion suivante ;
- c) la première journée de chaque réunion sera consacrée aux problèmes de coopération entre les Parlements de la Communauté européenne.

5° Pour ce qui concerne les problèmes communautaires, la perspective de l'élection au suffrage universel direct des membres du Parlement européen constituera un élément susceptible de donner une dimension nouvelle aux relations entre ce Parlement et les Parlements nationaux. L'évolution communautaire prévisible dans de nombreux domaines à l'égard desquels les

Parlements nationaux jouent un rôle important demandera une articulation toujours plus étroite des rapports entre ces Parlements et le Parlement européen.

Dans ce contexte il serait souhaitable d'envisager :

- a) la création au sein du Parlement européen d'une Commission chargée des relations avec les Parlements nationaux et, dans le cadre de chaque Assemblée parlementaire nationale, de Commissions ou groupes de travail chargés de la coordination des affaires européennes ;
- b) que les Parlements nationaux puissent avoir accès aux sources de documentation automatisées mises en place par les institutions communautaires.

6° Pour ce qui concerne les problèmes généraux de la démocratie parlementaire à l'époque contemporaine, il importe de mener de façon continue, coordonnée et aussi large que possible les efforts nécessaires au rassemblement des informations, de la documentation, des recherches et des propositions.

A cet égard, le Parlement européen et l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe ont accepté d'utiliser les moyens dont ils disposent pour faciliter la poursuite de ces efforts. Le Parlement européen, en liaison avec l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et les Parlements nationaux, prendra les mesures nécessaires en vue de la création d'un Institut européen de recherches parlementaires. (1).

Les Présidents des Assemblées parlementaires de tous les Etats membres du Conseil de l'Europe ainsi que le Président de l'Assemblée parlementaire de ce Conseil participeront aux futures Conférences.

7° Les participants ont accepté avec plaisir l'invitation faite de se réunir à Bonn les 11, 12 et 13 juin 1976.

Il a été prévu, à titre indicatif, l'ordre du jour suivant :

1. a) le développement des relations entre le Parlement européen et les Parlements nationaux à la lumière de l'évolution communautaire depuis la dernière Conférence ;
1. b) le projet d'union européenne dans la mesure où il concerne le Parlement européen et les Parlements nationaux ;
2. les problèmes actuels de la démocratie parlementaire.

Les participants ont donné mandat conjoint aux Présidents italiens et allemand en vue de régler les modalités de la prochaine rencontre et notamment de fixer les invitations autres que celles précisées au paragraphe 6 et d'assurer la préparation des débats dans les meilleures conditions possibles.

(1) Au cours du Symposium de Luxembourg des 2 et 3 mai 1974 organisé par l'Assemblée parlementaire des Communautés européennes et de la Table Ronde du 7 mai 1974 organisée à Strasbourg par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, le Président Edgar Faure avait repris l'idée de la création d'un Institut européen de recherche et de propositions consacré notamment à l'étude de la démocratie parlementaire qu'il avait lancée lors d'une Conférence académique tenue à Bonn le 13 décembre 1973.

## LISTE DES PARTICIPANTS

### République fédérale d'Allemagne.

— *Conseil national* :

MM. H. Kubel, Président ;  
Albert Pfitzer, Secrétaire général ;  
Konrad Reuter, fonctionnaire parlementaire.

— *Conseil fédéral* :

Mme Annemarie Renger, Présidente ;  
MM. Helmut Schellknecht, Secrétaire général ;  
Wolfgang Kessel, fonctionnaire parlementaire ;  
Friedhelm Maier, Secrétaire particulier du Président.

### Belgique.

— *Sénat* :

MM. Pierre Harmel, Président ;  
Francis Humblet, Secrétaire général ;  
Charles Paques, fonctionnaire.

— *Chambre des Représentants* :

MM. André Dequae, Président ;  
Philippe Deneulin, Secrétaire général.

### Danemark.

— *Parlement* :

MM. Karl Skytte, Président ;  
Hélge Hjørdal, Secrétaire général.

### France.

— *Sénat* :

MM. Alain Poher, Président ;  
Pierre Lioux, Secrétaire général ;  
Jacques Lelièvre, Conseiller technique ;  
Yves Malgrain, Directeur du Service des Affaires européennes.

— *Assemblée Nationale* :

MM. Edgar Faure, Président ;  
Jean Lyon, Secrétaire général de l'Assemblée et de la Présidence ;  
Francis Doré, Chargé de mission au Cabinet de M. le Président ;  
Jean Priou, Secrétaire général de la Questure ;  
Robert Molnet, Directeur des Relations parlementaires Internationales et du Protocole ;  
François Gadot-Clet, Chef du Cabinet de M. le Président ;  
Alain Kremer, Administrateur-traducteur.

### Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

— *Chambre des Lords* :

The Earl of Listowel, représentant le Lord Chancellor ;  
MM. Peter G. Henderson, Secrétaire général ;  
M.A.J. Wheeler-Booth, fonctionnaire parlementaire.

— *Chambre des Communes* :

MM. George Thomas, MP, représentant le Speaker ;  
David Lidderdale, Secrétaire général ;  
W.R. McKay, fonctionnaire parlementaire.

**Irlande.**

— *Sénat* :

MM. James Dooge, Président ;  
J. Tobin, Secrétaire général.

— *Chambre des Représentants* :

MM. Sean Treacy T.D., Président ;  
Michael J. Healy, Secrétaire général.

**Italie.**

— *Sénat* :

MM. Giovanni Spagnoli, Président ;  
Gaetano Gifuni, Secrétaire général.

— *Chambre des Députés* :

MM. Sandro Pertini, Président ;  
Francesco Cosentino, Secrétaire général.

**Luxembourg.**

MM. Antoine Wehenkel, Président ;  
Guillaume Wagener, Secrétaire général.

**Pays-Bas.**

— *Première Chambre des Etats généraux* :

MM. L.M. Thurlings, Président ;  
J.W. Roell, Secrétaire général.

— *Deuxième Chambre des Etats généraux* :

MM. A. Vondeling, Président ;  
W. Koops, Secrétaire général ;  
J.L. Kranenburg, fonctionnaire parlementaire.

**Assemblée parlementaire des Communautés européennes.**

MM. G. Spénale, Président ;  
H.R. Nord, Secrétaire général ;  
Jean Laleure, Chef de Cabinet adjoint du Président ;  
Klaus Pohle, Directeur à la Direction générale de la Recherche et de la Documentation.

**Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.**

MM. Karl Czernetz, Président ;  
Giuseppe Vedovato, Président de la Commission pour les Affaires politiques de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe ;  
John Priestman, Secrétaire général de l'Assemblée ;  
Peter Leuprecht, Chef de division du Cabinet du Secrétaire général.

**Autriche.**

— *Conseil national* :

M. Alfred Maleta, deuxième Président.

**Suède.**

MM. Ivar Virgin, Président ;  
Sune Johansson, Secrétaire général.

**Suisse.**

— *Conseil national* :

MM. S. Kohler, Président ;  
Alois Pfister, Secrétaire général.